



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

DÉPARTEMENT DES YVELINES
ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 03 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trois avril à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la Commune de Vélizy-Villacoublay, dûment convoqués individuellement et par écrit le vingt-huit mars deux mil vingt-quatre, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de M. Pascal Thévenot, Maire de Vélizy-Villacoublay.

Nombre de conseillers en exercice : 35

Quorum : 18

Présents : 28

M. Pascal Thévenot, Mme Magali Lamir (à compter de la délibération n° DEL-24-04-03-06 incluse), M. Jean-Pierre Conrié, Mme Michèle Ménez, M. Frédéric Hucheloup, Mme Elodie Simoes, M. Damien Metzlé, Mme Nathalie Brar-Chauveau, M. Olivier Poneau, Mme Johanne Ledanseur, M. Bruno Drevon, M. Pierre Testu, M. Michel Bucheton, Mme Christiane Lasconjaras, Mme Nathalie Normand, M. Bruno Larbaneix, Mme Chrystelle Coffin, Mme Solange Pétrét-Racca, M. Omar N'Dior, M. Marouen Touibi (à compter de la délibération n° DEL-24-04-03-05 incluse), M. Alexandre Richefort (à compter de la délibération n° DEL-24-04-03-03 incluse), Mme Claudine Queyrie, M. Philippe Ferret, M. Amroze Adjuward, M. Pierre-François Brisabois, M. Hugues Orsolin, M. François Daviau, M. Franck Parissier.

Ont donné procuration : 10

Mme Magali Lamir à M. Jean-Pierre Conrié (jusqu'à la délibération n° DEL-24-04-03-05 incluse), Mme Dominique Busigny à Mme Nathalie Normand, Mme Valérie Sidot-Courtois à Mme Michèle Ménez, Mme Valérie Péresse à M. Pascal Thévenot, M. Arnaud Bertrand à M. Bruno Larbaneix, M. Marouen Touibi à M. Omar N'Dior (jusqu'à la délibération n° DEL-24-04-03-04 incluse), M. Michaël Janot à Mme Solange Pétrét-Racca, M. Alexandre Richefort à Mme Chrystelle Coffin (jusqu'à la délibération n° DEL-24-04-03-02 incluse), Mme Christine Decool à M. Michel Bucheton, M. Franck Thiébaux à M. Pierre Testu.

Secrétaire de Séance : Mme Johanne Ledanseur.

Délibération numéro DEL-24-04-03-02

Modification du tableau des emplois.

Pour toute correspondance :

M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78 146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax : 01 34 50 40 92 • relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr

www.velizy-villacoublay.fr

LE CONSEIL MUNICIPAL,

SUR proposition du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Fonction Publique, notamment l'article L313-1,

VU la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34,

VU l'état du personnel annexé à la présente délibération,

VU l'avis favorable, à l'unanimité, rendu par la commission Ressources réunie en séance le 25 mars 2024,

VU l'avis favorable, à l'unanimité, du Comité Social Territorial consulté le 27 mars 2024 sur les situations des emplois relatives au fonctionnement et à l'organisation des services,

CONSIDÉRANT le tableau des emplois permanents adopté par sa délibération n° 2024-02-07/04 en date du 07 février 2024,

CONSIDÉRANT qu'il convient de transformer les emplois suivants :

Modification du tableau des emplois.

En date du	Suppression d'emploi	Fonction	NB	Motif de la création/suppression	En date du	Création d'emploi	Fonction	NB
08/04/2024	Ingénieur territorial à temps complet	Chargé d'études et de planification de travaux	1	Réorganisation de service	08/04/2024	Technicien territorial à temps complet	Chargé de la sécurité, de la maintenance et de l'accessibilité des bâtiments	1
01/05/2024	Animateur territorial principal de 1 ^{ère} classe à temps complet	Responsable du service actions éducatives	1	Départ par voie de mutation	01/05/2024	Attaché principal à temps complet	Responsable du service actions éducatives	1
				Congé maternité de la titulaire du poste suivi d'un départ en province pour suivi de conjoint	01/05/2024	Puéricultrice à temps complet	Directrice de la crèche des Lutins	1
01/05/2024	ATSEM principal de 2 ^{ème} classe à temps complet	ATSEM	1	Départ par voie de disponibilité pour convenances personnelles	01/05/2024	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe à temps complet	ATSEM	1
01/08/2024	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe à temps complet	ATSEM	1	Départ à la retraite	01/08/2024	ATSEM principal de 2 ^{ème} classe à temps complet	ATSEM	1

Modification du tableau des emplois.

ENTENDU l'exposé de Madame Johanne Ledanseur, rapporteur,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

APPROUVE les suppressions et créations d'emplois présentées ci-dessus ainsi que l'état du personnel fixé au 1^{er} mai 2024, annexé à la présente délibération.

DIT que les crédits sont prévus au budget de la Commune pour pourvoir ces emplois.

Fait et délibéré en séance le 03 avril 2024.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Versailles ou par voie dématérialisée sur le site www.telerecours.fr.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-217806405-20240403-DEL-24-04-03-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Acte affiché du 09/04/2024 au 10/06/2024